

Eau & Assainissement

Aménagement du territoire

Crématorium

Mobilité

Développement économique

Loisirs

Gestion des déchets

Culture

Gestion de la voirie

Tourisme

Enseignement supérieur

Action sociale

Environnement

LA DÉPÊCHE D'AGGLOPOLYS

Juillet 2023

ACTUALITÉS

- La gratuité pour tous dans les bibliothèques d'Agglopolys 3
- Osez une rentrée artistique 4
- Appel à candidature : « dictée historique » 5
- Gestion des biodéchets : des évolutions à venir 6
- Nouvelle édition de la carte des producteurs « En direct de nos fermes » 7
- 28e défi inter-entreprises le 22 septembre 2023 8
- Mesurez la présence de pollen sur le territoire en temps réel ! 8
- Réalisation d'un atlas de la biodiversité communale à l'échelle d'Agglopolys 9
- Déplacements en transports en commun Azalys 10
- Nouveau : payez vos tickets Azalys via votre Smartphone 10
- Journée du transport public le samedi 16 septembre ! 11
- Adoptez les « Carapattes » ! 11
- A vélo, à trottinette ou à pied, on a tous à y gagner ! 12
- 14 nouveaux circuits balisés de randonnées pédestres sur Agglopolys ! 13
- PLUi-HD : vos projets en zone agricole et naturelle 13
- Aménagement de la Bouillie : lancement des travaux 14
- Jardinons à la résidence sénior « Barbara » 15
- Des gestes pour économiser l'eau au quotidien 16
- Nager ou patauger, en extérieur comme en intérieur 17
- Le Jeu de Paume : demandez le programme de la rentrée 2023 ! 18

LA GRATUITE POUR TOUS DANS LES BIBLIOTHEQUES D'AGGLOPOLYS

À partir du 1er septembre 2023, l'abonnement au réseau des bibliothèques d'Agglopolys (Abbé-Grégoire et Maurice-Genevoix à Blois, et Veuzain-sur-Loire) devient gratuit pour tous, quel que soit son lieu de résidence (même hors agglo) et son âge.

Instaurer la gratuité en bibliothèque, c'est offrir un accès simplifié et démocratique à la lecture, la culture, l'éducation et l'information, tout en mettant fin à des démarches contraignantes au moment de l'inscription.

Alors n'hésitez plus : franchissez les portes de l'une des bibliothèques d'Agglopolys et accédez à une offre culturelle riche et diversifiée : des milliers de ressources disponibles sur place, à emprunter et en ligne !

Les bibliothèques d'Agglopolys, c'est :

- une grande diversité de ressources à emprunter !

Des livres bien sûr, mais aussi des magazines, bandes dessinées, mangas, comics, livres audio ou en langues étrangères, liseuses, DVD, partitions, CD, vinyles, méthodes d'apprentissage instrumental, jeux vidéo...

il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

- toute l'actualité et les dernières sorties !

Presse & magazines (à lire sur place ou à emprunter), dernières sorties de livres, DVD, jeux vidéo...

- une offre démultipliée en ligne !

Des ressources et services disponibles 24H/24 sur le site internet des bibliothèques : livres, cinéma, formations (code de la route, bureautique...), cours (de langues, sport, musique, loisirs créatifs...), etc.



BIBLIOTHÈQUES
D'AGGLOPOLYS

Un réseau
de la Communauté d'agglomération de Blois

Abonnement gratuit
dans les 3 bibliothèques d'Agglopolys :
Abbé-Grégoire et Maurice-Genevoix à Blois,
et Veuzain-sur-Loire

bibliotheques.agglopolys.fr

Abonnez-vous !

L'abonnement est désormais gratuit. Il est individuel, valable 1 an (de date à date) et pour les 3 bibliothèques d'Agglopolys. Il permet d'emprunter des documents (15 imprimés, 1 liseuse, 10 CD ou vinyles, 7 DVD, 2 jeux vidéo) et d'avoir accès aux ressources en ligne. La durée de prêt est de 4 semaines, prolongeable de 2 semaines.

Comment s'abonner ?

Rendez-vous dans l'une des trois bibliothèques d'Agglopolys, muni d'une pièce d'identité et de l'accord du représentant légal pour les mineurs.

Bibliothèque Abbé-Grégoire
4-6 place Jean Jaurès à Blois
Tél. 02 54 56 27 40

Médiathèque Maurice-Genevoix
Rue Vasco de Gama à Blois
Tél. 02 54 43 31 13

Médiathèque de Veuzain/Agglopolys
3 rue du Vieux Moulin à Veuzain-sur-Loire
Tél. 02 54 20 78 00

bibliotheques@agglopolys.fr

bibliotheques.agglopolys.fr

OSEZ UNE RENTRÉE ARTISTIQUE !

ÉCOLE D'ART DE BLOIS/AGGLOPOLYS

L'école d'art de Blois/Agglopolys propose à tous, enfants et adultes, de pratiquer un grand nombre de disciplines : dessin, modelage, sculpture, peinture, photo numérique, céramique.

Ateliers enfants

Les ateliers de découvertes permettent aux plus jeunes de se familiariser avec des techniques, des outils et des matériaux dans les disciplines principalement du dessin, de la couleur et du volume. Ces apprentissages sont autant de premiers pas dans la recherche d'une expression personnelle.

Ateliers adolescents

L'approfondissement des techniques s'accompagne d'une plus grande autonomie de l'élève et introduit la notion de projet personnel. L'accent est porté sur la maîtrise du dessin, sur l'utilisation variée et le perfectionnement des techniques picturales et de la sculpture. Ces acquisitions se nourrissent de références issues de la création contemporaine.

Ateliers adultes

Divers ateliers adultes sont proposés : dessin, modelage «Terre, volume», initiation aux techniques du dessin et de la couleur, peinture, photo numérique, céramique «l'art du feu» et «contenant-contenu», et atelier préparatoire étudiants (16 à 25 ans), sculpture, initiation au volume et dessin.



TARIFS

Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial.

En savoir plus :

École d'art de Blois / Agglopolys
14 rue de la Paix 41 000 Blois - Tél.02 54 55 37 40
ecole-art@agglopolys.fr
ecole-art.agglopolys.fr

ÉCOLES DE MUSIQUE : PLUS DE 30 DISCIPLINES À VOTRE PORTÉE !

Le réseau Cadences associe les savoir-faire des 11 écoles de musique réparties sur le territoire d'Agglopolys pour offrir à tous les habitants, enfants et adultes, un accès à un enseignement musical de qualité, proche de leur domicile.



Plus de 30 disciplines sont proposées : l'éveil musical dès 5 ans, la pratique instrumentale (bois, claviers, cordes, cuivres), les musiques actuelles (guitare basse et électrique, batterie, jazz, travail de studio...), le chant ou les pratiques collectives (banda, orchestre, atelier jazz rock, atelier percu latines, chant choral...).

De l'éveil au cycle d'orientation professionnelle, l'offre du réseau Cadences permet à chacun de choisir son cursus.

TARIFS

Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial.

En savoir plus :

Pour trouver les coordonnées de l'école de musique proche de votre domicile et les périodes d'inscription :
agglopolys.fr

DU THÉÂTRE : À VOUS DE JOUER !

Le Conservatoire de Blois/Agglopolys propose un département théâtre, ouvert aux jeunes à partir de 11 ans, pour travailler sa voix, son corps, jouer les textes classiques et contemporains...

Le département théâtre du Conservatoire de Blois/Agglopolys propose une formation variée avec :

- des cours d'éveil, de 8 à 10 ans, (1h par semaine),
- de l'initiation pour les 10-12 ans (1h30 par semaine),
- de l'initiation pour les 12-14 ans (2h par semaine),
- un cycle 1 à partir de 15 ans (3h par semaine),
- un cycle 2 à partir de 16 ans (5h30 par semaine),
- un cycle 3 à partir de 17 ans (6h par semaine).

Des stages, masterclass et cours complémentaires sont organisés.

Les élèves pratiquent dans une grande salle équipée sur le site du théâtre Nicolas-Peskine à Blois.

TARIFS

Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial.

En savoir plus :

Conservatoire de Blois / Agglopolys
14 rue de la Paix à Blois - Tél. 02 54 55 37 30
conservatoire@agglopolys.fr
conservatoire.agglopolys.fr



APPEL À CANDIDATURE : « DICTÉE HISTORIQUE » VENEZ VOUS CONFRONTER AUX SUBTILITÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE !

À l'occasion des Rendez-vous de l'histoire, Agglopolys et ses bibliothèques vous proposent de participer à une « dictée historique » le samedi 7 octobre à 11h au Jeu de Paume (66 avenue de Châteaudun à Blois).

Issue de textes d'historiens des XIXe et XXe siècles, la dictée se fera sous la férule d'une éminente historienne : Isabelle Heullant-Donat, professeur à l'université de Reims Champagne-Ardennes, spécialiste du Moyen-Âge et de l'histoire religieuse.

Les participants sont invités en fin de dictée à une autocorrection collective. Candidatures acceptées à partir de 15 ans.

En savoir plus :

Inscription obligatoire au 02 54 56 27 40
ou bibliotheques@agglopolys.fr
ou bibliotheques.agglopolys.fr



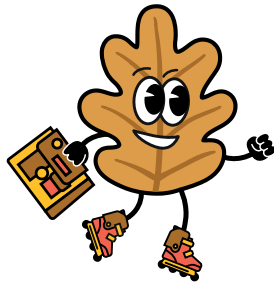
GESTION DES BIODÉCHETS : DES ÉVOLUTIONS À VENIR

Afin de valoriser au mieux les déchets, la loi impose aux collectivités de proposer des solutions aux habitants pour leur permettre de trier les biodéchets. Concrètement, à partir du 1er janvier 2024, les habitants devront pouvoir trier les épluchures, les restes de repas et les déchets végétaux pour ne plus les jeter dans la poubelle d'ordures ménagères. Ces déchets biodégradables, qui représentent près de 30% du poids de nos poubelles et sont composés à plus de 90% d'eau, ne seront ainsi plus incinérés.

Qu'est-ce que les biodéchets ?

Ce sont tous les déchets d'origine végétale de la cuisine, les restes de repas après cuisson, et les petits végétaux du jardin :

- **Les déchets de jardin** : feuilles mortes, fleurs fanées, tontes de gazon, tailles de haie, branchages de petite taille, etc.
- **Les déchets de cuisine** : épluchures, restes de fruits et légumes, coquilles d'œufs, sachets de thé et filtres en papier, marc de café, pain, etc.
- **Les déchets de maison** : mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois éteintes et sèches, sciures de bois non traitée, etc.



Pour accompagner les habitants dans ces changements de tri, Agglopolys propose plusieurs solutions gratuites pour gérer les biodéchets

- **Le compostage individuel** : Agglopolys offre à chaque foyer doté d'un jardin ou d'une cour un composteur. Pour les occupants d'appartement, il est possible de s'équiper d'un lombricomposteur.
- **Le compostage partagé** : Agglopolys accompagne les projets de compostage collectif (fourniture et installation des bacs à compost et broyat, formation des participants) géré par plusieurs personnes sur un espace commun en pied d'immeuble, à l'échelle d'un quartier ou d'un lotissement.

Grâce au compostage, ces biodéchets se transforment en terreau réutilisable pour le potager, le jardin d'agrément, les plantations... C'est un excellent moyen pour obtenir un engrais naturel, riche et gratuit.

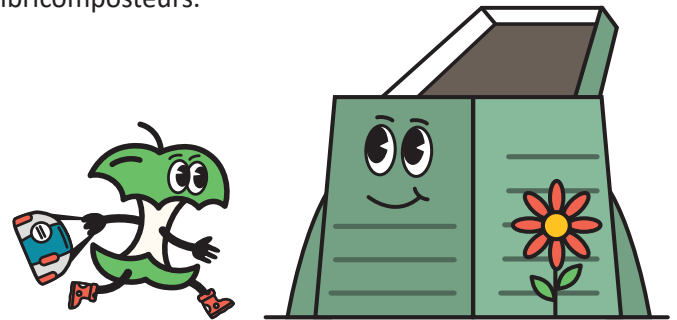
Comment obtenir un composteur ou un lombricomposteur ?

Vous devez remplir le formulaire en ligne sur agglopolys.fr et joindre une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Conditions de participation :

- habiter une des 43 communes d'Agglopolys,
- ne faire qu'une seule demande par foyer.

En raison d'un grand nombre de demandes, les délais de distribution peuvent être de 1 à 2 mois. Vous serez informé par mail des modalités de retrait des composteurs ou lombricomposteurs.



Comment mettre en place un site de compostage partagé ?

1. Parlez-en à vos voisins et constituez un groupe de résidents intéressés
2. Informez et impliquez le Conseil syndical ou le bailleur de votre résidence
3. Contactez Agglopolys pour définir votre projet

Les habitants qui souhaitent participer signent une charte d'engagement et reçoivent un kit de compostage gratuit comprenant :

- un guide du compostage partagé,
- un seau pour trier les déchets organiques,
- une formation aux techniques de compostage.

En savoir plus :

Direction Déchets et Économie circulaire d'Agglopolys
Tél. 02 54 58 57 57 ou info.dechets@agglopolys.fr

NOUVELLE ÉDITION DE LA CARTE DES PRODUCTEURS LOCAUX « EN DIRECT DE NOS FERMES » !

Vous recherchez des fruits et légumes, du fromage, de la viande ou encore du miel fabriqués près de chez vous ? Agglopolys est engagée depuis plusieurs années dans la valorisation des filières agricoles locales et le développement des circuits courts. Elle a mis en place différents outils pour vous permettre de trouver facilement des produits locaux.

La carte papier des producteurs locaux

En un clin d'œil, vous pouvez repérer sur cette nouvelle carte les 52 producteurs locaux d'Agglopolys en vente directe (contre 35 en 2019), à proximité de votre domicile. Les produits de l'exploitation (viande, fruits et légumes, épicerie, produits laitiers...), les lieux de vente (sur place, sur les marchés, via des AMAP...) y sont notamment listés. **Retrouvez la carte papier dans les lieux publics d'Agglopolys !**

Le site endirectdenosfermes.fr

Il regroupe l'ensemble des producteurs locaux d'Agglopolys mais aussi des Communautés de Communes Beauce Val de Loire et Grand Chambord.

Alors, si vous êtes amateurs de produits authentiques, n'attendez plus pour vous rendre chez l'un des 197 producteurs recensés pour déguster des produits frais, de saison et d'une grande variété !

La signalétique sur les marchés

Les agriculteurs (issus de la région Centre-Val de Loire) présents régulièrement sur l'un des marchés d'Agglopolys et qui proposent à la vente au moins 70 % de produits issus de leur propre exploitation sont facilement repérables grâce à leur bâche En direct de nos fermes, fournie par Agglopolys.



5 BONNES RAISONS DE CONSOMMER DES PRODUITS LOCAUX

1 - Consommer des produits frais et de saison

Un produit de saison est un aliment prêt à consommer au moment où il arrive naturellement à maturité dans sa zone de production. Cueillis et consommés localement, les fruits et légumes de saison offrent une qualité et une fraîcheur exceptionnelles, ayant profité d'une maturation optimale au cours d'un cycle naturel et des conditions de productions adaptées.

2 - Connaître l'origine des produits et avoir un contact direct avec le producteur

Les modes de commercialisation des produits locaux sont généralement l'occasion d'un contact direct avec le producteur, moment privilégié d'échange pour plus de transparence alimentaire.

3 - Soutenir l'économie locale et l'emploi agricole

Manger des produits « de chez nous » permet d'encourager les producteurs et de maintenir des emplois locaux.

4 - Limiter l'empreinte écologique de vos achats

Lorsque vous mangez des produits locaux, les distances parcourues par les aliments sont souvent réduites, impliquant une diminution de l'empreinte écologique du transport sur l'environnement.

5 - Contribuer à la préservation des paysages

Par leur travail des champs et de la nature, les agriculteurs entretiennent des paysages typiques de notre région. Favoriser une agriculture locale permet de valoriser les terroirs et les savoir-faire traditionnels, éléments clés de notre identité territoriale et patrimoniale.

28E DÉFI INTER-ENTREPRISES LE 22 SEPTEMBRE 2023

Chaque année, le Défi inter-entreprises organisé par la Communauté d'agglomération de Blois et dédié à ses acteurs économiques, attire plus de 2 000 sportifs dans une ambiance conviviale.

Le défi sportif, sous la forme d'un relais, se déroule au château de Chambord le vendredi 22 septembre 2023. Accès au site dès 15h30 pour un départ à 17h30.

Il est constitué de 3 épreuves :

- Course à pieds (3,5 km)
- VTT (7 km)
- Canoë 2 personnes (600 m)

Les participants doivent former des équipes de 4 personnes, féminines, masculines ou mixtes. Une entreprise peut inscrire plusieurs équipes, **dans la limite des places disponibles**. Pour des raisons de sécurité, le nombre total d'équipes est limité à 550. La soirée se poursuivra au Jeu de Paume à 20h30 pour une grande soirée festive (dîner, annonce des résultats, remise des récompenses, film retraçant les exploits sportifs de l'après-midi, soirée dansante).

Frais d'inscription de 380 € TTC par équipe, incluant les repas des 4 participants.

Inscription en ligne sur le site agglopolys.fr/defi.entreprises jusqu'au 17 septembre 2023. Paiement par chèque ou virement.



En savoir plus :

Agglopolys - Mission développement économique et touristique
Tél. 02 54 90 35 22 ou dev-co@agglopolys

MESUREZ LA PRESENCE DE POLLEN SUR LE TERRITOIRE EN TEMPS RÉEL !

Depuis deux ans, Agglopolys soutient la mise en place de capteurs de pollen, développés par la société Lify Air. Aujourd'hui, les capteurs polliniques sont opérationnels et l'outil d'information est disponible.

Développement du réseau de surveillance pollinique avec la solution Live Pollen

En 2020, 25% de la population mondiale était allergique aux pollens, en 2050, ce sera 50% de la population qui sera affectée. Pour limiter, voire prévenir leurs crises, les allergiques aux pollens ont besoin d'une information de proximité et en temps réel. C'est sur ce constat que la société Lify Air a développé Live Pollen.

Cette solution repose sur des capteurs à pollens innovants, une plateforme d'intelligence artificielle et d'une application mobile permettant aux différents publics présents sur Agglopolys de connaître les types de pollens présents et leur intensité.



L'application « Live Pollen »

Grâce aux données des capteurs installés, l'information est :

- Localisée, permettant d'avoir une vision des pollens dans un rayon de 10 kilomètres
 - Personnalisée, chaque utilisateur obtient l'information qui le concerne
 - Échelonnée, chaque allergique peut s'approprier les données en fonction de ses besoins
 - En temps réel, pour prendre ses précautions ou sortir serein
- Live Pollen est téléchargeable gratuitement sur Google Play et Apple Store !



L'information est également consultable sur

agglopolys.fr
rubrique Infos pratiques/Environnement

REALISATION D'UN ATLAS DE LA BIOVIDERSITE COMMUNALE À L'ÉCHELLE D'AGGLOPOLYS !

Dans le cadre de sa reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature » en 2022, la Communauté d'agglomération de Blois constitue un inventaire d'espèces ciblées de sa faune et de sa flore afin de mieux connaître la biodiversité du territoire, de s'adapter aux changements climatiques, d'informer et de sensibiliser les habitants.

Qu'est-ce qu'un Atlas de la Biodiversité Communale ?

C'est un inventaire des milieux et des espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs de la collectivité concernée (élus, citoyens, associations, entreprises, etc.) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. Sa réalisation permet de cartographier la biodiversité pour informer les communes et les habitants du territoire sur les espaces dits « sensibles », c'est-à-dire sur lesquels se vivent des espèces protégées, et d'aider à la prise de décision, notamment concernant l'aménagement du territoire.

Les zones prélevées

Les inventaires sont ciblés sur des milieux naturels représentatifs au sein de mailles sous la forme de carrés de 5km de côté (selon le maillage de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel), pour un total de 50 mailles sur l'ensemble du territoire.

Les prélèvements seront effectués sur :

- les milieux boisés
- les milieux ouverts (présence d'arbres inférieure à 25%)
- les milieux semi-ouverts (arbres quasi inexistantes)
- les milieux humides
- les milieux anthropisés (modification d'un milieu dit « naturel » par les activités humaines)

Les sites prospectés peuvent se situer en secteur privé ou public.

Les espèces ciblées

- Flore vasculaire, qui regroupe l'ensemble des fougères et des plantes à graines ou à fleurs
- Amphibiens (grenouilles, crapauds...)
- Chiroptères (chauves-souris)
- Les insectes, prioritairement les odonates (telles que les libellules)
- Les lombrics (vers de terre)



Création d'une carte narrative des espèces inventoriées

Une cartographie interactive Story map sera créée pour permettre une meilleure vision de la biodiversité locale sur le territoire ! Elle devrait être consultable sur le site internet de la Communauté d'agglomération de Blois en 2025.

Le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE) est le partenaire principal de cette opération, avec pour missions de mener les inventaires, d'identifier les enjeux et proposer des actions de sciences participatives. Le CDPNE mobilisera d'autres acteurs associatifs locaux compétents du territoire pour réaliser les inventaires naturalistes selon les différents groupes taxonomiques retenus comme Sologne Nature Environnement, la Ligne de la Protection des Oiseaux (LPO) et Perche Nature.

DÉPLACEMENTS EN TRANSPORTS EN COMMUN

Le réseau Azalys devient un réseau interurbain avec 41 communes desservies par des lignes régulières pendant la période scolaire et le Transport à la Demande qui prend le relai pendant les vacances.

À compter de la rentrée 2023, le réseau Azalys sera structuré avec :

- les lignes urbaines (A, B, C, D, E, F, G et les navettes de centre-ville) qui desservent Blois, La Chaussée Saint-Victor, Saint-Gervais, Vineuil et Villebarou),
- les lignes périurbaines L15 à L32 qui effectuent des trajets entre les communes du territoire (sauf Saint-Cyr-du-Gault et Lancôme) et Blois (Gare SNCF, Pôle d'Échange Scolaire, lycée Camille Claudel) avec 2 courses aller le matin (arrivée à 7h30 et 8h30) et deux

à trois courses retour (départ vers 16h30, 17h30 et 18h30).

- Les lignes scolaires qui permettent le transport des collégiens vers leur collège de secteur
- Le Transport à la Demande RESAGO qui permet des trajets entre le domicile et Blois ou les pôles relais tous les jours de la semaine sur réservation.

Toutes les lignes sont ouvertes à tous avec n'importe quel titre de transport Azalys.

NOUVEAU : PAYEZ VOS TICKETS AZALYS VIA VOTRE SMARTPHONE !

Avec « Azalys Ticket », plus besoin de monnaie pour acheter votre ticket à bord du bus ! Grâce à l'application « Azalys Ticket », votre Smartphone devient votre unique titre de transport pour vous déplacer. Vous validez votre titre facilement en flashant le QR Code affiché dans le véhicule, dès la montée à bord et participez à la protection de l'environnement avec un titre dématérialisé !

Comment utiliser le nouveau ticket Azalys ?

1- Téléchargez gratuitement l'application «Azalys Ticket»
Compatible sur Android et Iphone

2- Inscrivez-vous en 5min chrono'

Une fois l'application téléchargée, il suffit de vous enregistrer en créant un compte voyageur
À noter : L'application est sécurisée, aucune donnée de l'application ne peut être transmise à des tiers puisqu'elles sont cryptées.

3- Achetez un titre de transport

Ajoutez les titres de transport choisis dans votre panier (PASS 1h, PASS 24h ou PASS TAD permettant d'effectuer plus de 10km au total)
Cartes bancaires acceptées : Visa, CB, Mastercard

4- Voyagez en règle

Il suffit de flasher le QR Code affiché dans le véhicule puis recommencez l'opération autant de fois que de personnes voyagent avec vous.

AZALYS TICKET

Payez le bus avec votre smartphone



Avec l'appli AZALYS TICKET, achetez et validez vos titres de transport Azalys sur votre téléphone.



En savoir plus

azalys.agglopolys.fr

3 rue du commerce - 41 000 Blois

09 69 36 93 41

JOURNÉE DU TRANSPORT PUBLIC LE SAMEDI 16 SEPTEMBRE !

Le réseau Azalys participe à la journée nationale du transport public, samedi 16 septembre 2023 : à cette occasion, l'ensemble du réseau Azalys (lignes de bus, transport à la demande, etc.) est gratuit, toute la journée.

Que ce soit pour des raisons économiques, parce que vous n'avez pas de voiture ou parce que vous êtes un citoyen éco-responsable, la journée du transport public est faite pour vous !

Profitez de cette journée pour laisser votre voiture au garage et (re)découvrir le réseau Azalys qui propose, exceptionnellement, la gratuité totale sur les services suivants :

- lignes de bus A à G du réseau Azalys
- services du matin et du soir
- service du soir Cap Ciné
- services de transport à la demande Resago et Handigo
- et bien sûr la navette de centre-ville, gratuite toute l'année !

La journée du transport public s'inscrit dans le cadre de la semaine de la mobilité et est soutenue par le ministère du développement durable.

Bâtir le monde de demain

Avec 10 millions de voyageurs quotidiens, les transports publics favorisent la mobilité du plus grand nombre. Emettant cinq fois moins de CO2 que la voiture, ils sont des acteurs incontestables de la transition énergétique.

ADOPTEZ LES « CARAPATTES » !

Systeme de ramassage scolaire à pied encadré par des adultes volontaires, le « car à pattes » fonctionne comme une ligne de bus classique avec des lignes, des arrêts, un terminus (l'école),... mais pas de moteur ! Alors, prêts pour la rentrée 2023/2024 ?

L'idée est simple : des écoliers marchent ensemble, accompagnés de parents bénévoles, pour se rendre à l'école le matin. Les Carapattes empruntent des itinéraires et des arrêts bien définis, conçus pour être sûrs, rapides et directs. À l'image des bus scolaires, ils respectent aussi des horaires de passage fixes.

Des avantages multiples

Des écoliers qui marchent pour se rendre à l'école arrivent à l'heure et sont détendus. L'exercice favorise leur concentration et leur disponibilité intellectuelle. De plus, marcher une demi-heure par jour correspond au temps d'activité physique recommandé pour réduire les risques de surcharge pondérale. Si les écoliers se rendent à l'école à pied, les abords des établissements sont désengorgés et plus sûrs. Enfin, initier un projet d'écomobilité scolaire, c'est aussi l'occasion pour les enseignants de faire réfléchir les élèves sur les problématiques du développement durable.

La semaine du transport public a pour but d'inciter les Français à retrouver leur bus, leur tram, leur train, pour plus de sérénité et de liberté.



De nouvelles lignes peuvent se créer !

Aujourd'hui, plusieurs lignes Carapattes fonctionnent sur le territoire. Si vous souhaitez que votre enfant intègre un parcours existant ou si vous désirez créer un nouveau parcours, contactez la Direction Mobilités d'Agglopolys qui vous accompagnera dans cette démarche !



En savoir plus :

Direction des mobilités d'Agglopolys
mobilités@agglopolys.fr - 02 54 56 49 95

A VELO, A TROTTINETTE OU A PIED, ON A TOUS A Y GAGNER !

Alors que 30 % des émissions de gaz à effet de serre en France proviennent des transports, dont 50 % du fait de l'utilisation des voitures particulières, la Communauté d'agglomération de Blois s'est fixé comme objectifs de :

- multiplier par 2,6 la part du vélo, c'est-à-dire qu'1 déplacement sur 10 soit effectué avec un mode de déplacement doux
- réduire de 60% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030

Pour réduire notre empreinte carbone, il convient d'éviter l'auto-solisme, optimiser nos trajets et penser/passer aux déplacements actifs que sont le vélo, la marche à pied ou la trottinette.



La voiture : 5000€/an, le vélo: 250 €/an



1 km : vélo et marche 0g d'émission de gaz à effet de serre ; vae et trottinette : 100g ; voiture thermique : 2200g



30 minutes de pratique quotidienne de vélo réduit de 50 % les risques cardiovasculaires



La trottinette et le vélo sont les modes de déplacement les plus rapides pour les trajets de moins de 6km

Pour vous accompagner à passer aux modes de déplacement doux, Agglopolys :

- Construit toujours plus de pistes cyclables (204 km)
- Propose une aide à l'achat d'un vélo électrique jusqu'à 300€ par foyer et un service de location de vélo à assistance électrique Azalys
- Développe des solutions de stationnement sécurisées
- A mis en place le dispositif « Carapattes » permettant le ramassage d'écoliers à pied par des parents volontaires

Sources : Ademe, Insee, Anses

14 NOUVEAUX CIRCUITS BALISES DE RANDONNÉES PÉDESTRES SUR AGGLOPOLYS !

Agglopolys est maillée de 800km de circuits pédestres, sur 36 des 43 communes de son territoire. Partez en randonnée pour découvrir ou redécouvrir son patrimoine naturel et historique : bords de Loire, châteaux, moulins à eau, lavoirs, forêts... il y en a pour tous les goûts, et pour tous les niveaux !

Retrouvez les sentiers nouvellement balisés à :

Chambon-sur-Cisse (Vallencisse), Chaumont-sur-Loire, Chouzy-sur-Cisse (Valloire-sur-Cisse), Coulanges (Valloire-sur-Cisse), Mesland, Molineuf (Valencisse), Monteaux, Onzain (Veuzain-sur-Loire), Rilly-sur-Loire, Seillac (Valloire-sur-Cisse), Monthou-sur-Bièvre, Sambin, Cellettes, Saint-Gervais-La-Forêt

LES TYPES DE BALISAGE

Type d'itinéraire

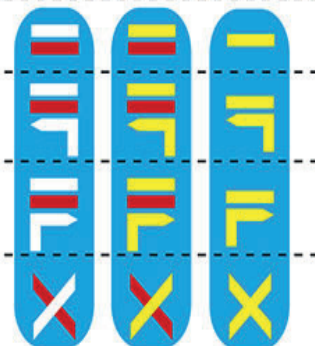


Bonne direction

Tourner à gauche

Tourner à droite

Mauvaise direction



Les fiches Rando sont disponibles dans les mairies et à l'Office de Tourisme Blois - Chambord Val de Loire.

PLUi-HD : VOS PROJETS EN ZONE AGRICOLE ET NATURELLE

Le PLUi-HD a classé en zone Agricole (A) ou Naturelle (N) les espaces qui n'avaient pas vocation à accueillir de nouvelles constructions à usage d'habitation. Cependant des constructions étaient déjà existantes dans ces zones et se retrouvent en zone non constructible.



Qu'est-ce que cela signifie ? Voici quelques principes :

Le règlement prend en compte les habitations existantes dans les zones Agricoles et Naturelles en leur permettant d'évoluer en respectant certaines conditions :

- **extensions** : il est possible de créer une extension de 50% de la surface de plancher existante, avec un maximum de 75 m² d'emprise au sol supplémentaire.
- **annexes** : elles doivent être implantées dans un rayon de 30 mètres de la construction principale, l'emprise au sol des piscines doit être inférieure ou égale à 50m², l'emprise au sol cumulée des autres annexes (abris de jardins, garages...) doit être inférieure ou égale à 50m².
- **abris animaux** : ils doivent être implantés dans un rayon de 50 mètres de l'habitation principale, démontables et leur emprise au sol cumulée doit être inférieure à 30 m². Attention, il ne pourra être accordé qu'une seule autorisation par propriété foncière pendant la durée de vie du PLUi-HD.

Les **granges anciennement agricoles** pouvant être transformées pour un autre usage (habitation, hébergement touristique, création d'une activité de service avec accueil d'une clientèle,...) sont repérées sur le plan de zonage du PLUi-HD comme pouvant faire l'objet d'un changement de destination.

En savoir plus

consultez le règlement sur agglopolys.fr/plui ou en mairie



AMÉNAGEMENT DE LA BOUILLIE : LANCEMENT DES TRAVAUX SUR L'AXE WILSON/ROUTE NATIONALE

Depuis 2004, Agglopolys, a engagé une opération de désurbanisation du secteur dit de la Bouillie, situé sur les communes de Blois, Vineuil et Saint-Gervais-la-Forêt, dans l'objectif de redonner à ce site sa fonction première de déversoir de la Loire en cas de forte crue.

Face aux vastes espaces aujourd'hui déconstruits, Agglopolys a engagé une réflexion sur la mise en valeur du site. Il s'agit de redonner de la lisibilité et de la cohérence afin que l'ensemble des habitants de l'agglomération se l'approprie et que les touristes découvrent le territoire par une vue exceptionnelle. L'objectif poursuivi est de faire de ce site un lieu qui tire parti de ses atouts naturels et rappelle l'histoire du site en lien avec le fleuve royal et la mémoire de l'eau.

Les premiers travaux d'aménagement de l'axe Wilson/Route nationale ont commencé en juillet 2023 et devraient s'achever à l'automne 2024.

Renaissance du secteur de la Bouillie

Les grands principes d'aménagement retenus :

- Préservation et mise en valeur des espaces naturels (prairies, boisements, zones humides ...)
- Traitement paysager du site pour y réduire l'impact routier (accompagnement végétalisé des voiries, du parc des expositions ...)
- Création de circuits de promenades pédestres et cyclables
- Mise en place d'espaces de loisirs récréatifs, culturels et pédagogiques
- Développement d'activités agricoles (pâturage, maraîchage, etc.).

Une priorité donnée à la requalification de l'axe Wilson/Route nationale

Diminution de l'impact routier par un traitement paysager de l'axe :

- Réalisation de noues végétalisées permettant également de récupérer les eaux pluviales (déconnexion du réseau)
- Plantation ponctuelle d'arbres
- Réduction de la largeur de la chaussée

Sécurisation des mobilités douces (axe identifié notamment pour les déplacements utilitaires) :

- Réalisation d'une voie verte (partagée piétons/cyclistes) sur accotement Est et Ouest sur la partie Wilson / une piste cyclable sur accotement Ouest et une voie verte sur accotement Est sur la partie route Nationale → en enrobé hydrodécapé (en continuité de la route de Chambord) ; séparation végétale mise en place avec la route
- Rond-point du parc des expositions : circulation et traversées sécurisées des cycles
- Pont du Cosson : réduction de la chaussée et trottoirs élargis de chaque côté pour piétons/cycles

Montant de l'opération : 1 750 000 €

Calendrier : de juillet 2023 à l'automne 2024

Circulation : Quelques perturbations sur des phases en alternat, **pas de déviation prévue à ce jour.**



JARDINONS À LA RESIDENCE SENIOR « BARBARA »

La Résidence autonomie Barbara organise tout au long de l'année des actions de prévention de la perte de l'autonomie et de promotion de la santé pour tous les seniors d'Agglopolys. Au printemps dernier, un jardin thérapeutique, « Le coin des potes âgés », a été inauguré.

Un cadre verdoyant à Blois propice à la rencontre.

Dans un cadre végétal exceptionnel en centre-ville, avec un parc boisé classé attenant, le jardin thérapeutique « Le coin des potes âgés » est un petit îlot réservé à tous les seniors d'Agglopolys !

« Un véritable coin de paradis », comme le définissent certains résidents, ravis de déambuler entre les jardinières ou de s'asseoir à l'ombre des pergolas.

Après un déjeuner à la Résidence, quelques minutes avant de vous rendre à une animation organisée (cuisine, jeux, numérique ...) ou encore à l'occasion d'une visite d'un résident, il vous sera possible de profiter du cheminement tout le long du jardin autour des carrés potagers ergonomiques accueillant fruits, légumes, herbes aromatiques et fleurs d'ornements, dans l'esprit du jardin de soins et de santé.

Un jardin thérapeutique sous le signe de la convivialité

À tout âge, le jardinage est un loisir bénéfique pour la santé ! Très stimulant pour la motricité, la mémoire et la concentration, jardiner est une activité propice au maintien en forme et à la prévention.

Vous avez la main plus ou moins verte ? Des ateliers ouverts à tous sont organisés tous les 15 jours : conception d'objets de décoration du jardin, calligraphie sur les étiquettes de plantation en ardoise, définition du calendrier de semis et plantation, préparation des semis, plantation dans les carrés potagers, entretien du jardin... Un groupe de 10 seniors est déjà constitué, encadré par Karine, formée tout spécialement par le Domaine de Chaumont-sur-Loire.

Envie de les rejoindre ? Contactez la Résidence !



La Résidence Barbara, un nouveau « chez-soi » sous le signe de l'indépendance, la sécurité et la convivialité :

- appartement indépendant adapté, doté d'un balcon ou d'une terrasse.
- présence d'un agent 24h/24, 7j/7 et téléassistance
- espaces conviviaux : salle de restauration, espace d'activités, bibliothèque, espace TV ...
- animations, actions de prévention et de promotion de la santé et initiation au numérique
- services : suivi individualisé, courses accompagnées, petits travaux, conciergerie ...)

En savoir plus

13 rue de Vauquois - 41 000 Blois

02 54 78 10 99 - residence.barbara@ciasdublaisois.fr - ciasdublaisois.fr/ras

DES GESTES POUR ÉCONOMISER L'EAU AU QUOTIDIEN

Chaque goutte compte !

RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE, POUR ARROSER TOUT L'ÉTÉ

1 M² DE TOITURE, C'EST 640 LITRES D'EAU RÉCUPÉRÉS PAR AN.

Agglopolys
Communauté d'Agglomération du Bézu

agglopolys.fr

Agglopolys, qui assure la compétence Eau (de l'accès à la ressource au traitement des eaux usées et la gestion des milieux aquatiques), sensibilise ses habitants sur la ressource en eau. Zoom sur ces bons gestes pour économiser l'eau !

Au vu des récents et réguliers épisodes de sécheresse, la ressource en eau devient un enjeu majeur pour notre société. Il devient primordial aujourd'hui, pour chacun, de réinterroger son comportement.

Chaque français consomme en moyenne 147 litres d'eau par jour. 93 % de cette eau est dédiée à l'hygiène et au nettoyage et 7 % à l'alimentation.

Découvrez ici quelques gestes du quotidien pour réduire votre consommation.



Chaque goutte compte !

LAVÉ SA VOITURE CHEZ SOI CONDUIT AU GASPI

EN STATION DE LAVAGE, C'EST 10 FOIS MOINS D'EAU QU'À LA MAISON.

Agglopolys
Communauté d'Agglomération du Bézu

agglopolys.fr

Chaque goutte compte !

DOUCHE PLUTÔT QUE BAIN, C'EST BIEN PLUS MALIN

PRÉFÉRER LA DOUCHE AU BAIN PERMET D'ÉCONOMISER 50 % D'EAU.

Agglopolys
Communauté d'Agglomération du Bézu

agglopolys.fr

Chaque goutte compte !

UTILISER UN ÉCONOMISEUR D'EAU AVANT DE FINIR À SEC

INSTALLER UN RÉGULATEUR DE DÉBIT PERMET D'ÉCONOMISER 50% D'EAU.

Agglopolys
Communauté d'Agglomération du Bézu

agglopolys.fr

Chaque goutte compte !

LAVE-LINGE PLEIN, POUR CONSOMMER MOINS

UN LAVE-LINGE REMPLI À MOITIÉ, C'EST 25 LITRES D'EAU GASPILLÉS.

Agglopolys
Communauté d'Agglomération du Bézu

agglopolys.fr

Chaque goutte compte !

PAILLER LE JARDIN POUR ARROSER MOINS

PAILLER LE SOL PERMET D'ÉCONOMISER JUSQU'À 50% D'EAU.

Agglopolys
Communauté d'Agglomération du Bézu

agglopolys.fr

Chaque goutte compte !

COUPER LE ROBINET AUX FUITES D'EAU

UN ROBINET QUI GOUTTE, C'EST 100 LITRES D'EAU PERDUS PAR JOUR.

Agglopolys
Communauté d'Agglomération du Bézu

agglopolys.fr

NAGER OU PATAUGER, EN EXTÉRIEUR COMME EN INTÉRIEUR

Envie de piquer une tête ? Agglopolys gère plusieurs sites qui font la joie des petits et grands en cas de chaleur...

PISCINES SAISONNIÈRES

Piscine d'Herbault / Agglopolys

Horaires jusqu'au 31 août 2023

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h30-19h15
- Mercredi, samedi, dimanche : 10h-12h30 / 14h30-19h15h

Tarifs

- Gratuit pour les - de 6 ans
- Entrée plein tarif : 3 €
- Entrée tarif réduit : 2,10 €

Animations/activités

- Mise à disposition d'aquabikes de 10h à 12h les mercredis, samedis et dimanches

Contact

- Chemin Meunier à Herbault
- Tél. 02 54 46 28 45

Pataugeoire du Parc des Mées

Horaires jusqu'au 31 août 2023

- Tous les jours de 11h-13h / 15h-18h45
- Jusqu'à 8 ans, accompagnés d'un adulte.
- La bassin de 450 m² propose des jeux d'eau. La baignade est surveillée.
- Tenue de bain pour les usagers et couche obligatoire pour les enfants en bas âge.
- Entrée gratuite.

Contact

- Parc des Mées, Levée de la Loire à La Chaussée Saint-Victor
- Tél. 02 54 46 28 45

Piscine du Lac de Loire

Horaires jusqu'au 31 août 2023

- Lundi au vendredi : 11h-19h45
- Samedi et dimanche : 10h-19h45

Tarifs

- Gratuit pour les - de 6 ans
- Entrée plein tarif : 3 €
- Entrée tarif réduit : 2,10 €

Contact :

- Levée de la Loire (D951) à Vineuil
- Tél. 02 54 74 28 76



PISCINES PERMANENTES

Réouverture de la piscine Tournesol après les travaux de rénovation de sa coupole !

Horaires juillet et août 2023

- Du lundi au vendredi : 12h-19h45
- Samedi et dimanche : 10h-19h45

Tarifs

- Gratuit pour les moins de 6 ans
- Entrée plein tarif : 3 €
- Entrée tarif réduit : 2,10 €

Contact

- Rue Samuel de Champlain à Blois
- Tél. 02 54 52 01 30



Ag'l'eau

Horaires d'été (jusqu'au 28 août) de l'univers aquatique

- Du lundi au jeudi : 10h-21h
- Vendredi : 10h-22h
- Samedi : 9h-21h
- Dimanche : 9h-20h

Accueil ouvert 5 minutes avant l'ouverture. L'accès aux vestiaires ne pourra se faire avant d'ouverture. L'évacuation complète aura lieu 20 à 30 minutes avant la fermeture.

Tarifs

- Gratuit pour les moins de 3 ans
- Entrée enfants (3 à 13 ans) : 4,65€
- Entrée plein tarif : 6,05 €
- Entrée tarif réduit : 3,59 €

Contact

- 30 avenue Pierre Brossolette à Blois
- Tél. : 02 54 79 70 30
- agl-eau.fr

Toute l'actualité des piscines sur agglopolys.fr

LE JEU DE PAUME : DEMANDEZ LE PROGRAMME DE LA RENTRÉE 2023 !

SPECTACLES/CULTURE



Renaud

Mardi 21 novembre à 20h

En 2023, Renaud signe son grand retour sur scène avec « Dans mes cordes », une tournée en toute intimité où il sera accompagné au piano par son ami Alain Lanty et un ensemble d'instruments à cordes.

- Places assises numérotées :

CAT.1 : 69 € - CAT.2 : 59 € - CAT.3 : 49 € - CAT.4 : 39 € - PMR : 39 €

- Réservation dans les lieux de vente habituels
- Contact/réservation/billetterie pour PMR - groupe - CE, uniquement chez AZ PROD :
02 47 31 15 33

SALONS/ÉVÉNEMENTS



Salon des envies familiales

Du 6 au 8 octobre

Ce salon (ex-SI Logis) est organisé par Puzzle Centre.

- Entrée : 3€ - Gratuit le vendredi
- Contact : <https://puzzle-centre.fr>



Salon du Mariage

21 et 22 octobre

Un large choix de services et de produits liés au mariage et à l'événementiel : idées menus, traiteurs, lieux de réception, art de la table, robes de mariée et costumes, fleuristes, coiffeurs, photographes, bijoutiers, wedding planner, DJ...

- Contact : salondumariage41.com



Fête de la Récup'

Dimanche 26 novembre

Organisé par Agglopolys, cet événement propose des ateliers « faire soi-même » et la découverte d'objets du quotidien « zéro déchet » dans une ambiance festive.

- Entrée libre et gratuite
- Contact : info.dechets@agglopolys.fr

SPORT



Dates de la saison 2023-2024 de l'ADA en BetClic Elite à venir !

En savoir plus :

ADA Blois Basket
59 bis Avenue de Châteaudun à Blois
02 54 58 30 37 - ada-basket.com

LE JEU DE PAUME

66 avenue de Châteaudun - 41 000 Blois
Tél. 02 18 14 24 95 - agglopolys.fr